L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 11 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

FLAUDUMIEY & CO., imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 15 mars—1 an

LE prix le plus élevé du marché payé pour des plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. No 8 rue Decatur, 52. 21 juin—1m

DEMANDES.

DEMANDE—Un jeune homme de 16 à 17 ans, comme commis-confiseur. Royale et St Pierre. 10 juil—2f

DEMANDES D'EMPLOI.

JEUNE HOMME, instruit, 23 ans, demande place domestique, valet de chambre ou autre, pourrait donner des leçons de français aux enfants.
S'adresser rue Bourbon, No 216.
9 juil—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'actions de stock.
E. L. Brâle vs Ben W. Hope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,170.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, le 20 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Vingt actions de $100 chacune du fonds capital du New Orleans Commission Company limité, les dites actions étant représentées par deux certificats de dix actions chacune au nom de W. F. Ross et par lui transférés en blanc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juillet—8 13 16 20

Vente d'intérêt dans une propriété du Troisième District.
Prosper Bonnet vs. Célestin Dufaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié indivise de six lots de terre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, et désignés par les numéros Dix, Onze, Douze, Vingt-deux, Vingt trois et Vingt-quatre, dans l'îlet numéro Trois, borné par les rues Hancock, Jumonville, Bienvenu et Montegut. Les dits lots de terre se touchent et mesurent, chacun, comme suit, à savoir :
Les lots numéros Dix, Onze et Douze mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes et demi de face à la rue Bienvenu, sur une profondeur de cent trente-six pieds dix pouces, entre lignes parallèles et égales, et les lots numéros Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes et demi de face à la rue Jumonville, sur une profondeur de cent trente six pieds dix pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—6 11 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente pour effectuer un partage d'une Propriété de valeur améliorée dans le Premier District.
Dans le quartier des affaires de gros.
W. S. Benedict versus Nicholas Burke, exécuteur testamentaire et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,886—En vertu d'un jugement rendu le 1er juin 1891 et signé le 5 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
1º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce, sur une profondeur de cent trente-deux pieds, sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvelier, ancien notaire en cette ville.
2º Un autre certain lot de terre, situé dans ledit Premier District de cette ville, dans le dit îlet, borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros cinq et deux, mesurant, vingt-un pieds, sept pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, sept pouces à la rue Commerce, par une profondeur, d'une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds sur le côté de la rue Poydras, le tout tel que la figure sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—juillet 6 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Eugène Joseph O'Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,121—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par James J. Woulfe, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juil—11 16 19

Succession de Mme Louise Maby, veuve d'Antoine Galliot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33 334—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées de cette succession d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par Henry Lagarre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 juil—9 14 18

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,424—Division D—H. Kern & Son vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, la raison commerciale de H. Kern & Son, composée de Henry Kern et Emile Kern, soit convoquée et tenue pardevant Abel Dreyfous, Esq., notaire, à son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le SAMEDI, 15me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues ; et, que John C Wickliffe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—31 au 15 aout

Gustave Drews, Jr., vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32 962—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Louis Zehner, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10juil—10 15 19

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,349—Division E—E. Marquese & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition ci-dessus enregistrée et le tableau y annexé et les affidavits accompagnant la même et la Cour étant satisfaite que les débiteurs de pétitionnaires et sont conformés avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de ladite raison sociale de E. Marquese & Co. et de Alexis Bonnecaze est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée des créanciers de la dite raison sociale et du dit Alexis Bonnecaze est par le présent ordonnée de se réunir le 3me jour d'août 1891 par devant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M. pour choisir un syndic ; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit assignée et ait le pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux et de déterminer sur toutes [illegible] les matières ainsi que sur le devoir sur toutes les pétitionnaires, etc., qui peuvent être soumis. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 JUILLET—CLASSE No 261
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
46	54	68	60	24	52	63	12	71	2	69	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 10 juillet 1891—4 heures P. M.
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages eux-mêmes, et que tous sont conduits avec honnêteté, équité et bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 JUILLET 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000	100,000
1 Lot de...	50,000	50,000
1 Lot de...	25,000	25,000
2 Lots de...	10,000	20,000
5 Lots de...	5,000	25,000
25 Lots de...	1,000	25,000
100 Lots de...	500	50,000
200 Lots de...	300	60,000
500 Lots de...	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...	$500, soit	$50,000
100 Lots de...	$300	30,000
100 Lots de...	$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100		99,900

3,134 Lots se montant à......$1,054,800

PRIX DU BILLET :
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.		Départ.	
Memphis and Kansas City Fast Train	7:55am	Memphis and Kansas City F st Train	5:15pm
Vicksburg Ex.	5 45 pm	Vicksburg Ex.	8 00 am
Baton Rouge accommodation	10 25am	Baton Rouge accommodation	3:50pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail	7:30am	No 4 Fast Ex.	8:05 am
No 7 Coast Acc.	9:20 am	No 6 Lim. Ex.	7:30 pm
No 1 Lim. Ex.	4:15pm	No 8 Coast Acc.	2 30 pm
No 5 Fast Ex.	7:20 pm	No 2 Fast Mail	8:25 pm
Exc. dimanche et mercredi	9:40 pm	Exc. dimanche et mercredi	7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger	7:20pm	Passenger	7:00am
Chicago and St Louis mail	8:25am	Chicago and St. Louis mail	6:00pm
Chic. limited	8:00pm	Chic. limited	12:00pm
M. & K. C. ex.	8:25am	M. & K. C. ex.	6:00pm
Accommodation	8:50am	Accommodation	4:30pm
Exc. dimanche	8:45pm	Exc. dimanche	7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	8:00am
Local	10.25am	Local	3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio Express	7:20pm	San Antonio Express	8:00am
California Ex.	7:30am	California Ex.	9:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	2.30 pm	No 6 Fastline	8:45 am
No 5 Fastline	7:00 am	No 2 Limited	6:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.
Dimanche et mercredi.

No 9	7:25 pm	No 10	8:10 am
Tous les jours, le dimanche excepté.			
No 7	8:30 am	No 8	4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache	9:00 am / 4:50 pm	Pte-la-Hache	7:00 am / 5:00 pm
Shell Beach	2:30 pm	Shell Beach	10.00 am
Dimanche.			
Shell Beach	10:10 am	Shell Beach	6:00 am
Pte-la-Hache	8:10 pm	Pte-la-Hache	4:00 pm

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville ; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).
W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 11 JUILLET 1891.

Rivière Rouge—VALLEY QUEEN, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Têche—W. H. CHERRY, à 5 P M

LUNDI, 13 JUILLET 1891.

Bayou Goula—WHISPER, à 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Cairo, 10 juillet—Le fleuve a 20 pieds 8 pouces baisse. Temps clair et chaud. Départ, S H Clark pour la Nlle-Orléans à 3 p m.

Cincinnati, 10 juillet—La rivière a 13 pieds 11 pouces et baisse. Temps clair et frais. Départ Scotia pour Pittsburg.

Les Passes.

Port Eads, 10 juillet, 6 p m—Arrivés, à 11:45 steamship Knickerbocker, capitaine Halsey, de New York, à 3:50 a m, steamship Excelsior, capitaine Higgins, de New York.
Départs, navire Stephan pour Brême et goëlette Woodhouse pour Pascagoula.

Marchés.

Paris, 10 juillet—Les rentes 3 pour cent 95 francs 32 1/2c.

Londres, 10 juillet, 4 p m—Consols à la clôture 96 15/16 au comptant et 96 15/16 à terme.

Havane, 10 juillet—Or espagnol 239 1/4 à 239 1/2. Change stable. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 10 JUILLET 1891.

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) E d Sea, Baker, Liverpool.
Steamship (am) El Paso Quick, New York.
Steamship (esp) Buenaventura, Astiasaga, Mobile, Ala., sur lest.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Excelsior, Higgins, New York.
Steamship Knickerbocker, Halsey, New York.

BATEAUX A VAPEUR

Whisper, Voorhies, Donaldsonville.
Towboat Diamond, Douds, Pittsburg, avec 13 chalands.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Red Sea—2927 balles coton—259 boucauts tabac 740 sacs farine graine coton 1482 sacs tourteaux 20,032 douves.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—25 barils mélasse 58 sacs riz brut et fret assorti.
PITTSBURG—par steamer Diamond et chalands—312,000 boisseaux charbon.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—7 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—20 boucauts tabac et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—3 balles coton 98 barils mélasse 18 sacs riz brut 65 barils vin et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—5 balles coton et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3 balles coton et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Sol, Hawthorn......parti 8 juil
Steamship Hudson, Kemble......parti 11 juil
Steamship El Dorado Byrne......parti 11 juil

PHILADELPHIE.

Goelette Susie B Plummer, Creighton......parti le 19 juin

ROCKLAND, ME.

Goëlette Carrie E. Cockran......parti 6 juin

LIVERPOOL.

Steamship Engineer, Edgar......parti 6 juin
Steamship Floridian, Saudrey......parti 4 juin
Steamship American, Bertie......parti 18 juin
Steamship Caribbean, Highton......parti 18 juin
Steamship Statesman, Jones......parti 21 juin
Steamship Bernard Hall, Wrake......parti 20 juin
Steamship Governor, Reynolds......parti 23 juin
Steamship Vesta, Corbishley......parti 24 juin
Steamship Merchant, ...parti 27 juin
Steamship Wm Cliff, Winder......parti 2 juil
Steamship Counsellor, Darton......parti 27 juin
Steamship Andean, Daniel......parti 4 juil

LONDRES.

Steamship Pensia, Cameron......parti 15 juin
Steamship Astraca, Nicholls......en charg. 13 juin

BREME.

Barque Lena, Gallwart......parti le 13 mai

HAVRE.

Steamship Paris, Chevalier......parti 13 juin

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Broombaugh	U K or Continent	2e dist, 7
Costa Rican	Liverpool	1er dist, 37
Chalmette	New York	Alger
Excelsior	New York	Alger
Guasio	....	Alger
Galicia	Hambourg	3e dist, 26
Glenfeld	U K or Continent	Elevator
Hutchinson	Havane	Alger
Harlan	B'uefields	Alger
Jos. Oteri, Jr.	Truxillo	1er dist, 13
Knickerbocker	New York	2e dist, 4
Miguel M. Pinillos	Barcelone	4e dist, 40
Murciano	Brême	1er dist, 20
Northgate	Continent	Elevator
Nantes	Havre	4e dist, 42
Parkgate	Continent	Elevator

NAVIRES.

August	Brême	1er dist, 27
Riverside	....	4e dist, 44

BARQUES.

Auguste	Brême	4e dist, 45
Chas Luling	Brême	4e dist, 44
Christel	....	3e dist, 32
Levi S Andrews	Boston	1er dist, 21
Montornes	Espagne	[illegible]
Saturnus	Lisbonne	1er dist, 31

BRICKS.

Sant Antonio	....	3e dist, 32

GOELETTES.

Anna M Slammer	....	Southport
Cefalu	Belize	2e dist, 19
Palos	....	1er dist, 13
Santo Oteri	Ruatan	1er dist, 13

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.

Succession de John Hussy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,414—Division D—Attendu que Anton Hussy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Hussy, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 juil—10 15 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés foncières bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, entre les rues St-André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 412 rue Annonciation.

—ET LE—

Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.

No 31,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir :—
1º Le joli cottage double bien bâti, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, dans le carré borné par les rues Chippewa, St-André et Joséphine, dans le Quatrième district de cette ville, retiré du trottoir, permettant d'avoir un parterre ; galerie de façade, 5 chambres, et cabinet, cuve, auvents, arrière cour et une jolie allée briquetée pour chaque corps de logis, toujours occupé et rapporte $360 par an. Le lot mesure 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur, mais 123 pieds de profondeur sur un plan dressé par O. J. Morel, ci-après décrit. En bonne condition et bien situé. Impossible de trouver un placement plus avantageux.
2º Le terrain de choix pour bâtir, touchant et attenant du même district et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur mais 123 pieds de profondeur d'après un plan dressé par O. J. Morel, daté le 27 mai 1874 et déposé en le bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville, sur lequel le dit lot et le lot ci-dessus décrit sont désignés comme lot 12 A et B et sont formés du lot No 12 du plan original de la ville de Lafayette. Un bon site soit pour résidence ou bon placement.
3º L'attrayant cottage résidence double en bois, Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson (dans l'îlet autrement borné par la rue Chippewa), quatrième district de cette ville retiré de la banquette avec jardin de façade et allées de côté, cours à l'arrière long et contenant galeries de façade, 5 chambres, citerne et hangars de chaque côté, constamment loué et donnant un revenu de $312 par an. Le lot comprend la moitié inférieure du lot No 8 sur le plan original de la ville de Lafayette, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 141 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, lesquels réduits en mesure américaine égalant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade sur à peu près 150 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur. A un îlet seulement de l'avenue Jackson ; convenable aux lignes de char, églises et marchés, et toujours occupé par de bons locataires.
4º Le joli et simple cottage en bois No 412 rue Annonciation, dans le même district et carré d'îlet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, contenant 3 chambres, citerne, hangar et une grande cour. Le terrain étant large et profond et est compris de la moitié supérieure du lot No 8 sur un plan original de la ville de Lafayette, et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1/2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, en mesure française, qui, réduit en pied américain, équivalent à 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur à peu près 159 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est louée à raison de $120 par an.
Ces emplacements de propriétés de choix et sites pour bâtir sont bien situés pour résidence ou emplacement de propriété, le voisinage étant de choix et populeux. Ceux qui cherchent des placements de première classe ne devraient pas négliger cette occasion. Voir les plans à la Bourse.
Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, polices d'assurance transférées, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juil—8 11 18 25—aout 1 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

30 Actions du Fonds-Capital du Pélican Insurance Company
De la Nouvelle Orléans.

Succession de John Spencer.

No 32,670—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 18 juillet 1891 à midi, Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du — mai 1891, et rendu dans la susdite succession, les valeurs ci-dessous décrites, à savoir—
Trente (30) actions du Pelican Insurance Company de la Nouvelle-Orléans.
Conditions—Comptant avant le transfert.
8 juil—8 11 18

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze lots de choix pour bâtir
Rues Broadway, Chestnut, Walnut et Wall.
A Greenville, Sixième District,
En face de la propriété de la Fonderie Audubon.
Un magnifique site pour bâtir
A Amite City, Lne.
A Tangipahoa, Lne.

Succession de Charles Petrie, décédé.
A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1891, dossier No 33,110, pour compte de la succession de Charles Petrie décédé, il sera vendu, à l'encan—

A Greenville, Sixième District.

1º Cinq lots de terre situés à Greenville, Sixième District de cette ville, étant les lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 de l'îlet No 17, borné par les rues Broadway (ou South Market), Market, Chestnut, Magazine (ou Foucher) ; lesquels mesurent comme suit, à savoir :
Lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 mesurent chaque 31 pieds 9 pouces de face à Broadway, sur les profondeurs suivantes, à savoir :
Lots Nos 2 et 8 ont chacun une profondeur de 120 pieds, avec une allée dans le fond, 3 pieds 9 pouces de large, chaque ouvrant sur la rue Chestnut.
Lot No 3 a une profondeur de 120 pieds.
Lots Nos 7 et 9 ont chacun une profondeur de 210 pieds et ont une façade à l'arrière jusqu'à la rue Chestnut, sur laquelle rue ils ont une façade de 31 pieds 9 pouces chacun.
2º Six certains lots de terre dans le même district et faubourg ci-dessus décrits, étant les lots Nos 1, 2, 3, 7, 8 et 9 de l'îlet No 36, borné par les rues Chestnut, Walnut, Oliver et Wall, qui sont contigus et mesurent comme suit, à savoir :
Lot No 1 mesure 30 pieds ; Lot No 2, 20 pieds ; et Lot No 3, 25 pieds de face chacun respectivement, rue Chestnut, sur une profondeur de 95 pieds. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall.
Lots Nos 7 et 8 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Wall sur une profondeur de 125 pieds.
Lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur et une façade à la rue Wall de 95 pieds et forme l'encoignure de ces deux rues.
Toute la propriété ci-dessus, est plus ou moins, et entre lignes parallèles, en mesure américaine, conformément aux plans à l'endroit de la vente.

A Amite City.

3º Un lot de terre situé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant le lot No 1, de l'îlet No 16, borné par l'avenue Railroad, à l'Ouest, la rue Chestnut au Nord, la rue Laurel, à l'Est, et la rue Pin, au Sud, et mesure 50 pieds de face à l'avenue Railroad ou Illinois Central R. R., (anciennement la ligne du N. O. J. & G. N. R. R.) sur une profondeur de 298 pieds, plus ou moins sur la ligne de la propriété du côté Est, appartenant actuellement à Mme Shattuck.

Dans la Ville de Tangipahoa.

4º Deux certains lots de terre situés dans la Ville de Tangipahoa, dans la paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant les lots Nos 106 et 107, sur le plan de la dite ville du côté sud de la rue Center, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chaque 80 pieds de face à la rue Tarpley, sur une profondeur de 200 pieds. Lot No 106 formant l'encoignure des rues Tarpley et Center, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.
Termes et conditions—Comptant en passant les titres. $10 0/0 seront payés comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes de 1891, en outre des enchères.
Actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, No 1152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.
17 juin—17 21 28—5 12 18 juil

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Constance et Laurel.—Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 34,548.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, daté le 29 mai 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, savoir :
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 5, de l'îlet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel et mesure 26 pieds 3 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 111 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 2 lignes le séparant du lot No 4 et 26 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, en pied américain.
Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
7 juin—7 6 13 20 27—juil 4 11 18

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT,
No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise.

Succession de Gustave Yalete et femme.

No 32,559—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, crieur—Bureau, 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :
Le joli cottage-résidence simple en bois, avec 2 étages à l'arrière, No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise (dans l'îlet autrement borné par les rues Constance), Sixième District de cette ville, retiré de la banquette, avec parterre embelli et jardin de côté, galerie de façade et 8 chambres ; outre propriété pavée, citerne, hangars, etc. Le lot est désigné par le No 18 sur le plan No 79, déposé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire, et mesure 25 pieds de face à la rue Magazine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Double ligne de chars en face, et près du marché de la rue Neuvième. Résidence de choix dans un charmant voisinage.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er juil—1 4 11 18 25—1er aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux,
No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.
Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.
40 actions Fairview Planting and Shingle Manufacturing Co.
Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,160 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—
1º Le joli et attrayant cottage en bois recouvert en ardoises, No 87 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et Félicité (dans l'îlet autrement borné par la rue Annonciation), Quatrième district de cette ville, retiré du trottoir, avec galerie devant, quatre chambres dans le corps principal de la maison et deux chambres et lavoir dans la bâtisse de côté, citernes et un grand hangar à deux étages au fond du lot. En bon état et confortablement ; la propriété pourra être facilement divisée en deux corps de logis si on le désire. Le lot mesure 23 pieds de face à la rue Ste-Marie, sur 114 pieds de profondeur étant la moitié du lot le plus rapproché de la rue Fulton du lot No 5 dans l'îlet No 7.
2º Cinq (5) lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Général Scott, Miltaudon, Wall et Esther, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit, Lots 6 et 7 chacun 29 pieds 8 pouces de face à Miltaudon sur 104 pieds de profondeur près du Audubon Iron Works, propriété du Parc Audubon et l'avenue St Charles. Terrain élevé et sûr d'augmentation.
3º Onze (11) lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 254, borné par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 24 et mesurant comme suit : Lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur ; les lots 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur et le lot No 24 a 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.
4º Seize (16) lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, désignés par les Nos 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24 et mesurant comme suit, à savoir : Lots Nos 4, 6, 7 et 8 chaque 30 pieds de face à la rue Adams, sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn, sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur.
5º Dix (10) lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 253, borné par les rues Washington, Cohn, Huitième et Burdette, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 23 et 24, et mesurant comme suit : Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur ; les lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds, et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn, sur 150 pieds de profondeur.
Ces lots et ci-dessus troisièmement et cinquièmement décrits sont à proximité de l'avenue en gravier Carrollton à ce chemin coquillé et présent et un magnifique site pour une spéculation. Distribution des lots et dimensions en détail des démontrés en plan à la Bourse.
6º Quarante (40) actions du Fairview Planting and Shingle Manufacturing Company, Limité, de la valeur au pair de $100 chacune, dans vingt actions ont été émises à Jean Donneys, représentées par le certificat No 9, daté le 27me jour de janvier 1890, et les vingt actions restantes à Jean Donneys par le certificat No 1 daté le 17 janvier 1890 et garanti à Jean Donneys.
7º Un certain billet à ordre, daté le 24 mai 1889, pour cinquante dollars ($50) tiré par Charles H. Osterberger à l'ordre de Jean Donneys, et payable 60 jours après date.
Et le même jour au local No 87 rue Ste Marie près de la rue Chippewa à 1:30 heure P. M.
Tout et séparément les meubles de maison et effets mobiliers qui s'y trouvent d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant pour les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication.
Un dépôt de 25 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier les ventes.
Actes de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—4 11 18 25 juillet—1 aout

Successions de M. et de Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1891 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir :
1º Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet No 219, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié, duquel il est parlé ci-après, lequel dit terrain "B" mesure, au pied américain, cinquante pieds de façade rue Derbigny, vingt-sept pieds sur une première profondeur du côté de la rue Conti, de là quatre pieds six pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Bienville qui mesure cinq pieds quatre pouces et en quante-sept pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bienville.
2º Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le carré d'îlet No 219, borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, en date du 3 décembre 1890 et annexé à un inventaire dressé par F. J. Aleix, notaire, le 5 décembre 1890 dans l'affaire de la succession, ledit terrain A mesurant, au pied américain, vingt-sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent.
Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—juil 4 11 18 25—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages dans le centre de la ville et rémunérative.
Rue Trémé entre St-Louis et Toulouse.

Succession de Mme M. Mathes.

No 22,134—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friederichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1891 et rendu dans la succession ci-dessus.
La résidence en bois à deux étages couverte en ardoises No 99 1/2 rue Trémé entre St Louis et Toulouse dans l'îlet borné par l'îlet dans le Second District de cette ville, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale, et 2 chambres dans une cuisine séparée à deux étages cour briquetée etc.
Le lot est désigné par le No 4 sur un plan annexé à l'acte de vente pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, à la date du 7 août 1887 ; suivant le dit plan le dit lot mesure 15 pieds 5 pouces de face à la rue Trémé, sur 80 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et faisant face dans le fond à une allée de 4 pieds 11 pouces de large en commun au dit lot et à d'autres et ouvrant rue St-Louis. Sa proximité des brasseries et des chantiers de bois du Vieux Bassin assure à cette propriété une occupation constante et des revenus réguliers. Un placement de première classe pour un petit capital.
Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an de crédit par billet garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
L'acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 13 20 27—juil 4 11

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,261—Division C—James C. Munroe vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James C. Munroe par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'il est ordonné que soit par le présent avis ses créanciers une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le SAMEDI, 25me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire leur présente un état de ses affaires, la remise de sa succession, obtenir d'eux sa décharge de dette, voter pour un syndic et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises dans les formes légales, et dans l'intervalle que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; contre la personne et les biens du dit pétitionnaire et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1891.
(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—3 7 au 20 juillet

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur
Dans de jolis cottages seuls et double, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dietzler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,015.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 26 juin 1891 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :
Le joli cottage double en bois, à un étage, Nos 180 et 190 1/2 rue Joséphine, coin S. E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jackson, Joséphine, Chippewa et St-Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.
Aussi, le joli cottage simple, en bois, à l'arrière, No 258 rue Chippewa, ayant 3 chambres, auvent, citerne. Le terrain sur lequel ils s'élèvent, forme le coin des rues Joséphine et Chippewa, et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Joséphine, sur une profondeur et façade rue Chippewa de 120 pieds et 2 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de A. G. Blanchard, déposé au bureau de la ville, en date du 31 octobre 1871. Le tout est actuellement loué au mois au taux de $384 par an.
Le tout situé à un îlet de la rue Jackson, au milieu d'un voisinage populeux, assurant de bons locataires en tout temps. Comme placements d'argent ou pour en faire des demeures, ils sont désirables.
Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication ; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis.
L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—juil 4 11 18 25—aout 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS COTTAGES DOUBLES
—ET DE—
Beaux terrains convenables pour y bâtir
—DANS—
Une localité de résidences de choix
—ET—
Un quartier qui prend de valeur rapidement.
Nos 266, 208, 210, 212, 214 et 216
AVENUE NAPOLEON,
Entre les rues Carondelet et Baronne.
Placements d'argent de premier ordre et demeures.

SUCCESSION DE DANIEL DARMS.

No 32,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, en date du 29 mai 1891, et un ordre supplémentaire daté du 4 juin 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :
1º Le joli cottage-résidence en bois, Nos 214 et 216 avenue Napoléon, au coin Sud-est de la rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena Carondelet et Baronne, retiré de la banquette, six chambres, cuisine, deux citernes et une grande écurie en bois à un étage. Le terrain comprend deux terrains désignés par la lettre A sur un plan de Charles G. de l'Isle, voyer, le 13 mai 1891, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne, et mesurant 59 pieds 4 pouces plus ou moins de façade sur l'avenue Napoléon, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Baronne.
2º Le beau cottage double, élevé de terre, en bois, à distance de la rue, Nos 210 et 212 avenue Napoléon dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, ayant galeries devant et côtes, quatre chambres, auvent et citerne de chaque côté. Le terrain comprend deux terrains désignés par la lettre B sur le susdit devis ou plan et mesurant 51 pieds 8 pouces de façade sur l'avenue Napoléon, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
3º Le joli cottage double en bois distance du trottoir, Nos 206 et 208 avenue Napoléon, adjacent à et dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, ayant galeries, trois chambres, auvent et citerne de chaque côté. Le terrain est désigné par la lettre C sur le devis ou plan, et mesure 33 pieds 4 pouces de façade sur la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
4º Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre D sur le susdit devis ou plan et mesurant 30 pieds de façade sur Baronne, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles.
La susdite propriété décrite est splendidement située dans cette localité d'une des plus larges avenues de la ville. L'avenue Napoléon, chars, églises, marchés et écoles dans un quartier prenant de valeur continuellement, s'embellissant avec de nouvelles et belles résidences. Il n'est pas de meilleure localité pour des placements de capitaux ou pour l'établissement de demeures confortables.
Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à 1 an et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la partie à crédit sera en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte devra porter toutes les clauses de garanties usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité ; les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets. Un dépôt de 10 pour cent sera requis. Voir le plan à la Bourse.
Les acquéreurs seront requis d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.
Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 juin—6 13 20 27—4 11 juillet

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur

Dans le Sixième district, la résidence bien connue de M. Onorato, au coin de l'avenue St Charles et de la rue Octavie, consistant en résidence, élégant et spacieux terrain, bosquets, écuries, et dépendances.

Dans l'affaire de M. Onorato, interdit. No 32,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Charles D. Stuart, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A en date du 12 juin 1891, des délibérations d'un conseil de famille, et à la tenue par devant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 juin 1891, nous vendrons à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :
La propriété dans l'îlet borné par les avenues St-Charles et Peters, les rues Octavie et Jennet, et formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant une façade de 140 pieds 7 lignes sur l'avenue St-Charles sur 353 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Octavie, 315 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, et 135 pieds sur la ligne du fond.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lieu de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte devra porter toutes les clauses de garanties usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer la collection ; les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée, les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
Voir le plan à la Bourse. On peut avoir des cartes d'admission des encanteurs.
10 juin 13 17 20 27—juil 4 5 11 18

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.
Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.
Heinrichs & Dannerman
vs
Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 31,719.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. U. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1/2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par les rues Magazine, ayant 5 chambres de chaque côté, cuve et hangar, bonne cour dans le fond, retiré de la rue, Les chambres ont des tuyaux à gaz prêts pour le gaz. La propriété est en bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années. Les chars urbains passent devant la porte ; un côté est loué actuellement pour $15 par mois, l'autre côté est vacant. Le terrain mesure 30 pieds de face rue Constance, 159 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant G. C. Préot, notaire.
4 juillet—4 11 18 25—1 8 août

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Propriété pour résidence dans le Premier et le Sixième District.
Coin sud-est des rues Perdido et Howard.
ET
Coin des rues Constance et Bordeaux.

No 32,973.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Thomas Smith et als. vs James E. Sinnott, le 25 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir :
1º Le magasin-résidence en bois à deux étages coin sud-est des rues Perdido et Howard dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désigné comme le lot No 1 et 2 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 21 novembre 1860. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 26 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Perdido sur 90 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles ; le lot No 1, formant l'encoignure des rues Perdido et Howard.
2º Le magasin et résidence à un étage sur l'encoignure sud-est des rues Constance et Bordeaux, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Live Oak maintenant (Constance), Bordeaux, Laurel et Lyons. Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 17, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 98 pieds entre lignes parallèles ; le No 1 forme le coin des rues Constance et Bordeaux.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et en cas d'éventualité l'intérêt de la même chose jusqu'au paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur le montant qui sera saisi, et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur les propriétés vendues ; les améliorations sur les dites propriétés seront assurées par le acquéreur et les polices transférées aux vendeurs, jusqu'au paiement final des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 et feront un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant James J. Woulfe, Esq., notaire.
21 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,
—Entre les rues—
Robertson et Villeré.

Succession de Mme M. H. Sargé.

No 16,882—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 18 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—
Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson et Quartier (la dernière rue n'est pas encore ouverte). Le lot est désigné par le No 1 et mesure environ 28 pieds 6 pouces de face au Chemin du Bayou, environ 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur environ 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds 9 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Villeré le tout plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après un croquis certifié près en copie, montrant la correcte situation formée et mesure du lot du titre de 1, la dite propriété et lot sont vendus conformément au dit croquis, et le dit croquis doit contrôler conséquemment aux parties des dimensions.
Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1891, en sus du prix d'adjudication, et fera un comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ EN BRIQUES,
Coin nord-ouest des rues Perdido et Franklin.
Propriété rues Remparts et Basin, entre les rues Toulouse et St Pierre.
Bâtisses de fabriques, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Mme Mary Marie Marthe Horrisse, veuve de Jules Joseph Mabit et al. Curateurs et curatrice spéciaux des enfants mineurs de William Louis Alfred Sorbé.

VENTE POUR PARTAGE.

No 33,016—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 27 mai 1891, et signé le 2 juin 1891, et un ordre subséquent daté et signé le 5 juin 1891, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir :
1º Une certaine portion de terre dans le carré d'îlet borné par les rues Perdido Franklin, Gravier et Liberté, formant le coin des rues Perdido et Franklin, se composant de trois lots de terre et 2 sur un plan de E. Gilé, daté le 13 avril 1843, mesurant 62 pieds 5 pouces et 2 lignes de façade rue Perdido sur 93 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Franklin, 81 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur de l'autre côté et 59 pieds, 10 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.
Les améliorations comprennent la rangée de bâtisses en brique à un étage, le coin occupé par une épicerie.
2º Un autre terrain dans le même îlet contigu au premier, composé de deux des terrains 3 et 4 sur le dit plan et mesure 35 pieds 4 pouces de façade à la rue Perdido sur 94 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une rangée de quatre bâtisses en brique à un étage.
3º Un autre terrain dans le même îlet du côté et contigu aux deux propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le terrain No 11 sur le dit plan et mesure 27 pieds de façade rue Franklin par 127 pieds 8 pouces quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido, 127 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre côté et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond.
4º Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Remparts, Basin, Toulouse et St-Pierre. Le terrain est composé de 4 lots Nos 4, 29 et 30 sur un plan par E. Pilié, le 16 avril 1891 et mesure ensemble 4 lots 72 pieds, 4 pouces 10 lignes de face aux rues Remparts et Basin, sur une profondeur de 128 pieds un pouce entre lignes parallèles.
Les améliorations y comprennent une bâtisse double à un étage occupée par quatre familles.
5º Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Louis, Remparts et Bourgogne. Le terrain est composé de lots Nos 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, daté le 23 mars 1891 et mesurant 51 pieds 6 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent de bâtisses en briques occupées comme l'usine Southern Bryan Factory. Lo fonds loué à bail jusqu'au 31 décembre 1891.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste en un ou deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication et représenté par des billets divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt du vendeur et garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, aussi les clauses usuelles de garantie incluant le pacte de non aliénando, la clause d'assurance, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, Notaire.
7 juin—7 9 14 21 28—5 juillet 5 11

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire.
Résidence et magasin en briques à deux étages, solidement construit.
Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.
Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,822.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—
La résidence et magasin en briques à deux étages, bien bâti et spacieux, encoignure de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'îlet autrement borné par les rues Chippewa et Sixième, quatrième district de cette ville, ayant hangar faisant face aux deux rues, magasin vaste entrepôt, vestibule, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour wagon, cour, etc., au rez-de-chaussée, et joli balcon en fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres au premier étage. Le lot est désigné par la lettre A sur un plan du dit lot et autres, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds 3 pouces de face à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue bien pavée et est depuis longtemps favorablement connue comme le "Red Store." Convenable soit pour placement ou occupation profitable.
Conditions—Un tiers comptant ; balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets avec spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 juin—20 27—4

JOHN D. BURGHARDT,
Plombier et ajusteur de tuyaux de vapeur et de gaz, bronzeur.
193 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, Lne.
Marchand de Lustres, globes, branches, tablettes, lavabos, lavoirs de cuisines et d'égoûts, tuyaux de jardins, dévidoirs de tuyaux, étuves à vapeur, huile et gaz, tuyaux de plomb et bordés de fer-blanc. Prix modiques, une spécialité.
Simai—6m—dim, lun.

PAR D. E. MORPHY

No 32,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.
Joaquin Sambola vs ses créanciers.

Voitures de boulangers, mulets, harnais, installations de bureaux et de magasin, balances, échelles, scie, farine, chaudron en cuivre, roues de voitures, vieux fer, machines à sécher les pâtes italiennes et différents autres articles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 11 juillet 1891, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 269 rue Decatur, entre St-Philippe et Ursulines, Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 29 juin 1891, et à moi adressé :
Trois mulets, sept voitures de boulanger, un corps et autres marchandises, installations, etc., délivrés par l'insolvable ci-dessus à ses créanciers.
Conditions au comptant comptant.
Les marchandises devant être enlevées immédiatement après la vente.
1er juil—1 7 10 11

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
JOLI COTTAGE EN BOIS, ARDOISE.
No 563 rue Conti.
Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmele, sa femme.
No 33,243—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial place—SAMEDI, 8 août, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, White, la Promenade Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12, mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 11, et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 13. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, deux citernes, hangars lieux d'aisances, etc.
Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et privilège du vendeur et par les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.
5 juil—5 11 18 25 août 1 8

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Second District,

Avantageusement située près de la bâtisse de la Compagnie de Brasserie du Sud, coin des rues Marais et Conti.—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par Frank Oberle comme magasin d'épiceries de détail et buvette, coin St-Louis et Marais.—Bâtisse en briques à deux étages avec attic, No 216 rue St Louis—Une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et Nos 88, 90 et 92 rue Marais.—Une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis.

Banque des Citoyens de la Louisiane
vs
Fred'k A. Starcken et als.

No 32,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 19 mai 1891 et signé le 25 mai 1891, et ordonnant aussi aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuées le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir :
3 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, se touchant tous, situés dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St-Louis désignés par les Lots 13, 14, 15, 16, 17 sur un plan de Louis Pilié, daté du 27 novembre 1875.
Le terrain No 13 formant le coin des rues Conti et Marais et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur Starcken, s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé, sur 122 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Marais et 123 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain No 14.
Le No 14 est contigu au susdit terra n et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière de la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 2/3 lignes du côté du terrain 13 et 123 pieds 3 pouces 1/3 ligne du côté du terrain 15.
Le terrain 15 touche au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces 1 1/3 lignes sur le côté du terrain No 14 et 123 pieds 3 pouces 6 lignes sur le côté du terrain No 16.
Le No 16 mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti la même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain No 15, et 126 pieds 3 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 17.
Le terrain No 17 est contigu au terrain numéro 16 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 16 et 124 pieds 5 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne vers la rue Marais.
Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques avec attic formant le coin des rues Marais et Conti, occupée comme un magasin d'épiceries et buvette par Frank Oberle ayant dans la bâtisse principale, un magasin au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage ; dans la bâtisse à deux étages à l'arrière ; à la bâtisse principale ayant quatre chambres, ayant face à la rue Marais, bâtisse en bois à l'arrière, cuisine, cour pavée, citerne, murs debout et tous autres de façade.
2º Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St-Louis ; les dits terrains sont désignés par les numéros 11, 12, 36, sur le plan du devis mentionné dans le paragraphe ci-dessus, et, mesurant comme suit, à savoir : le terrain No 11, 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, même largeur à l'arrière sur 128 pieds 3 pouces 1 1/3 lignes de profondeur et 128 pieds 5 pouces 5 lignes sur la limite qui la sépare du terrain No 12.
Le terrain numéro 12 formant le coin des rues St-Louis et Marais, mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, sur 79 pieds 11 pouces 1 ligne de façade rue Marais. Le terrain numéro 36 à l'arrière de la rue No 12, mesurant 22 pieds sur rue la rue Marais ; le terrain est séparé par un passage allant de la rue St-Louis à la rue Marais.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec attic formant le coin des rues St-Louis et Marais, ayant au rez-de-chaussée un magasin, deux chambres et, à l'étage supérieur, attic, cuisine en briques, hangar et citerne.
[illegible]
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant Thos. W. Collins, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 juil—4 11, 18, 25—aout 1, 8

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato,
Attenant au Pacific House.
Succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading.

No 32,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 29 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Abraham B. Reading et de son épouse Margaret B. Reading, il sera vendu à l'encan—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et dépendances lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) Thalie (précédemment Benjamin) et Erato (anciennement Legeth) désigné comme lot No 12 et mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Berg, notaire, un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de la vente.
27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires.
Dans le Deuxième District.
—ET—
Cottage No 193 rue Johnson.
Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,763—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 22 juillet 1891, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite ci-après, à savoir—
Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, No th Johnson, Dumaine et North Prieur, désigné comme lot No 35, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier, voyer.
Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en bois à deux étages, subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.
Egalement une bonne maison basse, bien subdivisée, attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en outre de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire.
20 juin 20 21 27—juil 4 11 18 22

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE A ALGER.

Succession de Thomas Carter.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 32 891.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891 à midi il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir :
Un certain terrain situé sur la rive droite de la rivière Mississipi, dans le district d'Alger, maintenant le Cinquième district de cette ville, désigné comme le terrain No 3 du carré d'îlet No 40, borné par les rues Jackson, Franklin, Monroe et Homer, d'après un plan sur un devis de C. A. DeArmas, ingénieur civil, le 1er novembre 1865, et annexé à un acte passé le 15 décembre 1866, lequel terrain mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Jackson, sur 127 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, attachés et dépendances qui y appartiennent.
Les améliorations consistent d'un joli cottage à distance de la rue, portant le numéro municipal 47 de la rue Jackson, ayant 4 chambres, auvent, citerne, lieux d'aisance, etc., arbres d'agrément et arbres fruitiers, à proximité du marché, d'églises et à trois îlets seulement de la rivière.
Conditions—Comptant sur l'adjudication l'acte de vente pardevant Walter D. Denègre notaire, aux frais des acquéreurs.
6 juin—6 13 20 27—juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée d'un excellent rapport et admirablement située dans les Deuxième et Troisième Districts de cette ville, en face des marchés français, au coin des rues St-Philippe et Decatur—
Magasin et résidence en briques, à deux étages avec mansardes, loués $1,680 par an ;
—ET—
14 Terrains rue Dauphine, couvrant toute la façade l'avenue Jourdan à la rue Deslondes, avec le cottage double élevé presque neuf, coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan ; cottage simple avenue Jourdan, et une bâtisse à un étage, occupé par John Bauer comme boulangerie, et une orangerie.

George Dietrich et als.
vs.
Louisa Dietrich et als.

No 32,805—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre daté le 29 mai 1891 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, savoir :
1º Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Vieille Levée ou Decatur, Chartres et Dumaine, désigné par le lot No 1, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, comme plan No 1 le quel terrain forme le coin des rues Vieille Levée ou Decatur et St-Philippe, et a 21 pieds 2 pouces de façade rue Vieille Levée ou Decatur, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue St Philippe, 21 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.
Les améliorations consistent en un magasin et résidence à deux étages en briques avec mansardes, ayant au rez-de-chaussée, magasin, etc., trop hydrant, etc., au premier étage, large varanda s'étendant sur toute la façade et la profondeur de la bâtisse sept chambres, à coucher corridor, gaz, etc. occupé par ——— comme épicerie et famille en détail, etc., et loué $1,680 par an.
2º Quatorze terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jourdan et rues Royale, Deslondes et Dauphine des gués par les numéros dix à vingt trois inclusivement, sur un plan de A. de Armas voyer, du 27 août 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu les dits terrains ont d'après le dit plan, au pied américain, les dimensions suivantes, le terrain numéro dix mesure 24 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue Deslondes, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le terrain numéro onze mesure 25 pieds 4 pouces [illegible] de façade rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain numéro seize forme l'angle des rues Dauphine et Deslondes, et le terrain numéro vingt-trois forme le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan ; et le terrain numéro vingt-trois, mesurant 24 pieds 11 pouces 4 lignes sur l'avenue Jourdan sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent sur les terrains 21 et 22, en un joli confortable cottage en bois couvert en ardoises, à distance du trottoir, entouré d'un parterre et jardin de fleurs et ayant galerie, huit chambres, à l'arrière cour, citerne, écurie, etc.
Sur le terrain No 20 il y a un cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres un large passage sur le côté pour wagons, dans la cour, citerne, écurie, etc.
Sur le terrain No 23 il y a un cottage en bois couvert en ardoises, ayant galerie de côté et quatre chambres ; dans le fond, une bâtisse en bois à un étage, en partie en briques occupée comme cuisine et chambres, et servant de boulangerie etc.
Les terrains Nos 10 à 19 inclusivement sont cultivés : une orangerie. Il y a un grand nombre d'orangers en rapport, et aussi différents autres arbres fruitiers sur ces terrains. La bâtisse ci-dessus sur le terrain No 21 est occupée par John Bauer comme boulangerie, etc., est vendue avec un bail fini le ler décembre 1891, le prix de 1891 étant de l'encan.
Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à un et deux ans ; 8 pour cent d'intérêt par an représenté par des billets de l'acquéreur garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, l'acte de vente renfermant toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. Les billets devant être divisés en coupons pour couvrir les intérêts.
Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 7 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur No 408 rue Bienville, entre les rues Miro et Galvez, Joli Cottage.

Succession de Christoph Rahders.

No 32,635—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 264 borné par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez désigné par le lot No 2 dans l'îlet No 264 sur un plan de l'arpenteur Sambola, en date du 20 juillet 1853 et déposé en l'étude de feu Pierre Cuvillier, notaire du 20 octobre 1853. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois, couvert en ardoises et à la face de rue Bienville ayant cinq chambres, une cour dans le fond, une bâtisse en bois à un étage couvert en ardoises ayant deux chambres, lequel est connu par le numéro municipal 408 rue Bienville.
Conditions—Une moitié ou plus au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non alienando, le transfert de la police d'assurance pour le montant des améliorations de la dite propriété et avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite par le vendeur ou n'importe quel détenteur incluant intérêt et frais. 5 pour cent honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt et frais en cas de procès pour en recouvrer la collection. la clause de la vente sans estimation pour en obtenir le paiement des dits billets hypothécaires avec capital, intérêt et frais. L'acquéreur paiera comptant 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, et devra assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 en sus de son adjudication, et la convention et stipulation que l'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix comptant dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication sera considérée comme suffisant pour être en défaut sans aucune autre formalité.
Acte de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 13 20 27—4 11 juil

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison de résidence bien située et désirable dans le Second District.
No 351 rue St-Philippe, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Ursulines, Miro et St-Philippe.

PAR LE CURTIS' REAL ESTATE BUREAU—Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 1er août 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891. Dossier No 12,051, dans l'affaire de la succession de Charles Delassize, décédé, à savoir :
Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de la ville de la Nouvelle Orléans, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, mesurant 32 pieds de façade rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et connu sous le numéro municipal 351 de la rue St-Philippe.
Les améliorations comprennent six chambres et une cuisine, deux citernes, lieu d'aisance, etc.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891 en sus du prix d'adjudication de la propriété et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant H. J. Rhodes, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 juin—30—juil 6 15 22 29—aout 1

Friction Rouge du Dr Testut
Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques ; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 cents.
Rue St-Pierre No 184, près Remparts.